



Méteil fourrager à récolter au stade immature

Emmanuel et Célestin Samson, Hamois



POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ D'IMPLANTER CE MÉTEIL FOURRAGER ?

« L'idée c'est de limiter les achats de tourteaux importés, et de pouvoir produire des ressources protéiques sur l'exploitation. Cette démarche a également été envisagée car nous sommes en transition biologique et produire des fourrages sur l'exploitation est clairement une solution plus économique que d'en acheter à l'extérieur. » Cependant la valeur énergétique n'a pas été à la hauteur de mes attentes mais correspond plutôt à un fourrage pour une autre catégorie d'animaux.

EN PRATIQUE ?

SEMIS : « Notre méteil d'hiver a été implanté après une céréale mi-octobre, à raison de 215 kg/ha de triticale, 40 kg/ha d'avoine, 40 kg/ha de seigle, 25 kg/ha de vesce et 25 kg/ha de pois fourrager à une profondeur de 4-5cm. »

FERTILISATION : « Nous avons effectué une fertilisation minérale de l'ordre de 500 kg d'engrais minéral granulé (Orgamine) à la mi-avril. »

ROTATION : « Le méteil est inclus dans une rotation suivant et précédant une céréale. »

RÉCOLTE : « La récolte a été réalisé un bon mois après la floraison, fin juin, au stade laiteux-pâteux du triticale dans le but de réaliser un ensilage direct. »

CONSERVATION : « La conservation s'est faite en silo, et nous n'avons eu aucun problème de pourriture. »

LES POINTS DE VIGILANCE

DENSITÉ DE SEMIS : « Le pois et la vesce peuvent être étouffants lorsqu'ils sont dominants, il faut vraiment respecter les quantités recommandées lors du semis. »

ITINÉRAIRE ZOOTECHNIQUE : « Malgré l'intérêt du mélange au niveau protéique, la faiblesse de celui-ci est le besoin d'un correcteur énergétique pour assurer la production laitière. Dans ce sens, il faut impérativement analyser ses récoltes pour adapter la ration aux irrégularités énergétiques. »



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

« A refaire, nous utiliserons notre lisier pour la fertilisation, notamment dans un souci d'économie et nous n'en planterons plus autant au vu de sa valeur énergétique faible pour notre production laitière.»

UN CONSEIL À UN ÉLEVEUR

« Avec une valeur énergétique limitée, aux alentours des 800 VEM dans notre cas, ce fourrage est plus adapté à être valorisé en valeur d'entretien pour les animaux à faibles besoins, comme les génisses, et non en production laitière. Pour ce faire, nous avons dû compléter en corrigeant les apports énergétiques avec un mélange triticales-pois aplati et de la paille pour la valeur structurante. »

IMPACTS

AUTONOMIE : « Avec la sécheresse, nous avons dû puiser plus vite que prévu dans nos stocks alimentaires, cet inconvénient nous empêcha d'évaluer l'aspect autonomie. »

ECONOMIE : « Ce mélange est un bon précédent pour la céréale qui suit, permettant de réaliser des économies en fertilisation azotée. »

TRAVAIL : « L'implantation de la culture ne demande pas plus de travail qu'une autre culture, le suivi de culture est facilité par peu de demande en intrants. »

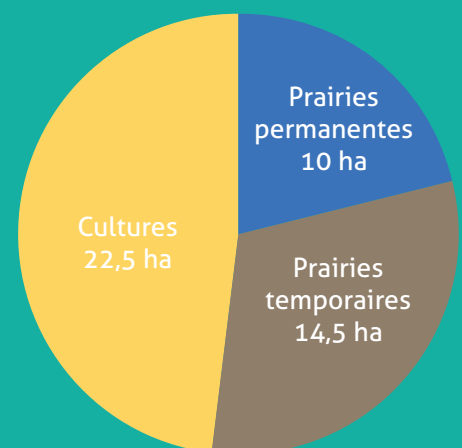
ENVIRONNEMENT : « Le mélange offre un plus grand potentiel d'accueil de la biodiversité, notamment dû à sa hauteur et sa densité. Il offre également une couverture du sol en hiver et est peu gourmand en intrants. »

AVIS TECHNIQUE FOURRAGES MIEUX

Guillaume Meniger : « A la base, les méteils récoltés en fauche sont là pour apporter une masse importante de fourrage pour des animaux à faibles besoins (entretien principalement). Il est cependant possible de jouer sur la composition des mélanges et la date de fauche afin de rendre ces méteils un peu plus riches.»

L'EXPLOITATION EN BREF

Historique	Reprise en 1990 d'une ferme aux cheptels porcine et mixte. En 1992, premier changement avec le passage de l'élevage mixte à l'élevage de BBB, et l'ajout d'un cheptel laitier BBMixte. Ensuite, augmentation du cheptel porcine en 2002. Arrêt de l'élevage de BBB en 2008. La ferme est actuellement en transition biologique de sa spéculation laitière.
Main d'œuvre	1 ETP
SAU	47 ha
Troupeau	70 laitières + porcs à l'engraissement



Contact : GAL Condros-Famenne | coordination@condros-famenne.be | 0486/52 74 55



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER | Financée par la Wallonie et l'Union européenne
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales